



Suis je en tors ou pas avec mon employeur??

Par **isabelle**, le **04/10/2011 à 12:06**

Bonjour, rnAvec mon patron ça ne va plus du tout la je suis en arrêt pour dépression mon patron ne veut pas me licencier mais il me dit que si je veux partir je ne me présente pas à mon poste le jour de la reprise et qu'il me fera parvenir une lettre en recommandation pour licenciement pour faute grave donc je ne comprends pas pourquoi! vais-je avoir droit à l'assédic ou pas?? ainsi que ma prime de licenciement?? merci de me renseigner. Bien cordialement

Par **samssp23**, le **04/10/2011 à 15:15**

Vous êtes en CDI ou CDD ?

Par **isabelle**, le **04/10/2011 à 15:35**

je suis en CDD